

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 7 MARS 2024



Élue de quartier Gondoles Sud :
Hancès SASU

Le Conseil de quartier s'est tenu le jeudi 7 mars 2024. 33 personnes ont signé la feuille de présence.

Il est rappelé que les référents-habitants, MM. NAUDIN et RENOUARD peuvent être contactés à l'adresse mail : referent.gondolessud@gmail.com ou par courrier à mettre dans la boîte aux lettres située à la Calypso.

RÉPONSES AUX DOLÉANCES ET DEMANDES :

- **Il n'y a pas eu d'élagage depuis 3 ans, rue Pompadour** : l'élagage aura lieu soit d'ici la fin mars selon l'avancement du prestataire ou au plus tard, après la période de nidification compte-tenu de l'avancée de la saison (été).
- **Pas de nettoyage après l'élagage, rue Pasteur** : la Ville a signalé à plusieurs reprises au prestataire d'élagage des défauts dans le nettoyage après intervention. Le prestataire n'a pas été reconduit et la Ville va passer un nouveau marché public en 2024.
- **Rue Noël, des arbres sont gênants** : ils seront élagués soit d'ici fin mars, soit au plus tard à l'été.
- **Une haie est à tailler, 32 avenue de Villeneuve St Georges** : après contrôle sur site, il n'a pas été constaté de haie débordante. Une surveillance sera effectuée à cette adresse mais n'hésitez pas à transmettre vos signalements avec photo par courrier à l'adresse : dgst@choisyleroi.fr
- **Un arbre creux est à enlever au 46 rue Calmette** : après examen du diagnostic phytosanitaire datant d'il y a moins de 6 mois et un nouveau contrôle sur place, le sujet présente une cavité modérée en bas du tronc qui n'affecte toutefois pas sa tenue mécanique. Il n'est pas envisagé d'abattre cet arbre qui reste sous surveillance.
- **Serait-il possible de planter des arbres au cimetière** : une plantation d'une vingtaine d'arbres est prévue au jardin du souvenir pour constituer un espace vert paysager et également une source d'alimentation pour la faune. Les essences sont choisies pour leur caractère nourricier pour les oiseaux et la petite faune d'insectes en milieu urbain. Les contraintes de densité des sépultures et la réglementation relative à la distance et la taille des arbres, limitent les espaces disponibles pour davantage de plantation. Une étude est en cours sur des choix végétatifs et/ou des aménagements mais le projet est envisagé au plus tôt pour 2025.

INFORMATIONS

Depuis le début de l'année, les caméras de vidéo-verbalisation sont actives sur les points stratégiques (avenue Rouget de Lisle, avenue Victor Hugo, avenue Anatole France...). Un peu plus de 2000 verbalisations ont été faites, dont 80% pour les stationnements en double file.

La campagne d'élagage démarre en mars 2024.

Une campagne de nettoyage de tags et graffitis aura lieu sur la ville en mars/avril.

Le samedi 23 mars après-midi, à la ferme des Gondoles, aura lieu une information/sensibilisation aux frelons.

POINT SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE HENRI CORVOL :

Les études d'aménagement ont été lancées en fin d'année 2023. Le maître d'œuvre va présenter à la Ville les premières propositions d'esquisses dans le courant du mois de mars.

Ensuite plusieurs réunions auront lieu entre la Ville et le maître d'œuvre pour aboutir à des propositions d'aménagement. Ces solutions seront soumises aux habitants lors de réunions publiques.

Dès qu'un aménagement est validé, le maître d'œuvre réalisera des études de détails de la solution retenue qui servira de base pour consulter les entreprises de travaux. Cette phase prend environ 5 mois.

Enfin, la réalisation des travaux devraient durer environ 2 mois et demi.

Des études d'aménagement ont également été lancées pour la rue Noël, cette année.

NOUVELLES DOLÉANCES ET DEMANDES :

Suite à la signature d'un aménagement du site Renault, les habitants souhaiteraient une présentation du plan d'aménagement.

Il semble que lors de la réunion publique du mois de février sur le Technicentre de la SNCF, avait été évoquée la possibilité de mettre un compteur journalier de poids lourds sur l'avenue de Villeneuve St Georges dans les deux sens. Les habitants souhaiteraient également un contrôle de la pollution de l'air.

Des habitants souhaiteraient qu'une présentation du Plan de Prévention des Inondations leur soit faite lors d'un prochain conseil de quartier.

Point sur le numérique et les opérateurs Télécom : selon M. CHALBI, Adjoint au Maire, Orange avait le monopole du déploiement de la fibre sur le territoire de Choisy mais l'Etat a décidé de donner la deuxième partie du déploiement à SFR. Malgré de nombreuses démarches auprès de cet opérateur, M. CHALBI a été confronté à l'intransigeance et au manque de coopération de SFR. Des courriers du Maire ont été adressés à l'ARCEP (Autorité de régulation des Télécoms) mais sans effet.

Concernant les armoires, elles appartiennent soit à Orange, soit à SFR et elles relèvent du domaine privé. Il serait donc illégal de les sceller. Même si elles étaient fermées, les entreprises intervenantes étant des sous-traitants, ils feraient sauter les cadenas.

Une habitante souhaiterait avoir des informations sur le chauffage urbain et sur les éventuels partenariat avec les villes environnantes.

Quand va ouvrir la nouvelle maison de santé. D'après leur site, l'ouverture devrait avoir lieu dans le courant du 2ème semestre 2024.

SÉCURITÉ :

- Dangers des passages piétons sur l'avenue de Villeneuve St Georges au niveau de la boulangerie et du centre de santé. Il faudrait renforcer la signalisation, notamment la nuit avec un éclairage adapté.
- Problème de réglage du détecteur au sol du feu tricolore angle rue Corvol/avenue Villeneuve St Georges.
- Le problème de cambriolages dans le quartier est soulevé. Il est rappelé qu'il faut porter plainte. D'après les informations du commissariat, entre 2022 et 2023, une baisse de 20% des cambriolages a été constatée sur la ville.
- De nombreux chiens se promènent sans laisse. Il faudrait faire une campagne d'information. Il est rappelé que l'on peut les signaler à la Police Municipale 01-78-68-40-00.

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT :

- Concernant les déchets canins, après l'installation de distributeurs de sacs, un référent-habitant propose une campagne d'information sur la ville. Ces propositions ont été transmises au service propreté qui va les étudier.
- Problème de nuisances sonores liées au stand de tir, le dimanche matin à 8H30.
- Concernant les problèmes de voirie (nids de poules, enrobés etc...), il est rappelé que la Ville planifie des interventions à chaque exercice budgétaire. En cas de dangerosité, il faut signaler les situations par l'envoi d'un mail à l'adresse : voirie@choisyleroi.fr

[Le Conseil de quartier se termine à 21h15.](#)